

République Française  
Département LOIRET  
Syndicat Mixte de Gestion du



# COMPTE RENDU

du

## Comité Syndical

SÉANCE du

### 02 avril 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis Est Loiret de Montargis, s'est réuni au pôle de la section mécanique à Villemandeur, sous la présidence de Monsieur MOREAU Philippe, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux Conseillers Syndicaux le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq.

#### Présents :

Monsieur MOREAU Philippe, *Président*, Mesdames et Messieurs : AMALAL Anas 3<sup>ème</sup> Vice-Président, ABRAHAM Baudouin, SOW Fatimata, BOURILLON Christian, GODEY Eric, STARTCHENKO Sylvie, DUPORT Jean-François, JAHIER Pascale, GROENEWEG Elizabeth, DAUX Dominique, CHARBONNIER Sandrine, BULIK Nadine, ROUCHETTE Maurice, DE TERMMERMAN Pascal, RUDTMANN Isabelle, MONIN Ghislaine.

#### Excusés :

Monsieur: COLOMER Pascal, ROGNON Isabelle.

#### Pouvoirs :

Madame MARTIN Valérie a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Philippe.  
Madame LEVEILLE Edwige a donné pouvoir à Madame RUDTMANN Isabelle.  
Monsieur NOZIERES Thierry a donné pouvoir à Monsieur GODEY Eric.  
Monsieur GAUDY Christophe a donné pouvoir à Madame BULIK Nadine.  
Monsieur DELATRE Jacques-Eric a donné pouvoir à Monsieur DUPORT Jean-François.

**Absents :** Mesdames et Messieurs : HOUDRE Sylviane, PROCHASSON Arlette, LORENTZ Gérard, MONCEL Hugues, VERHULST Marie-Charlotte, GOULET Angélique, DUCARDONNET Alexandre, DEMATTEI Isabelle, POUTIER Michel, FERRIER Julien, BESSE Gérard, DEPRUN Alain, ANCILE Adama, GAUDY Christophe, KASSA Wondwossen, PETIAU Xavier.

#### Nombre de membres

En exercice :	43
Présents :	17
Votants :	22

M

**A l'ouverture de la séance à 18h00, Monsieur le Président constate que le quorum n'est pas réuni et en vertu de l'article 8-1 du règlement intérieur du Syndicat mixte Est Loiret, Monsieur le Président attend 18h15 pour appliquer la 2<sup>ème</sup> convocation sans nécessité de quorum, la réunion débute à 18h16.**

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la dernière réunion du 12 mars 2025.

Une abstention de Monsieur DUPORT Jean-François qui n'a pas lu le compte rendu.

Le compte rendu est **APPROUVE** par le reste de l'assemblée.

**A été nommé secrétaire de séance** : Monsieur DUPORT Jean-François.

**Ordre du jour (Objets des délibérations) :**

- ✓ Le compte financier unique (CFU) 2024,
- ✓ Plan d'équipement 2025,
- ✓ Vote du Budget Primitif 2025,
- ✓ Délibération de mise à disposition du matériel pédagogique,
- ✓ Informations/Questions diverses.

**1- Le compte financier unique (CFU) 2024.**

Le CFU, qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion, constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612-12 du CGCT comme pour le CA (compte administratif) et le CG (compte de gestion). Il est soumis au vote de l'assemblée délibérante par le président, selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif.

Pour rappel, le CFU à soumettre au vote de l'assemblée délibérante est le document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Election du Président de séance pour le vote du compte financier unique (CFU).

Monsieur MOREAU Philippe propose de désigner Monsieur ROUCHETTE Maurice représentant la commune de Montbouy et doyen d'âge.

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur ROUCHETTE Maurice, examine le CFU de l'exercice 2024, dressé par Monsieur le Président,

Arrivée de Monsieur DE TERMMERMAN Pascal à 18h23

PM

Lui **DONNE ACTE** de la présentation faite du CFU lequel peut se résumer ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
recettes	Prévision budgétaire totale	A	895 288,70	2 296 676,04	3 191 964,74
	Recettes réalisées (1)	B	1 116 132,96	3 174 327,67	4 290 460,63
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
dépendances	Autorisation budgétaire totale	D	998 000,00	3 331 830,00	4 329 830,00
	Dépenses réalisées (1)	E	466 513,87	3 110 180,65	3 576 674,52
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	649 619,09	64 167,02	713 786,11
résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	102 711,30	1 035 153,96	1 137 865,26
solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	752 330,39	1 099 320,98	1 851 651,37
différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	752 330,39	1 099 320,98	1 851 651,37

Les éléments ont été communiqués aux membres du CS pour analyse. La synthèse ci-dessous détaille le CFU par chapitres :

D	BP 2024	Réel 2024	R	BP 2024	Réel 2024
011	983 K€	810 K€	002	1035 K€	1 035 K€
012	2000 K€	1981K€	013	63 K€	57 K€
022	0 K€	0 K€	042	50 K€	41 K€
042	209 K€	208 K€	070	22 K€	3 K€
65	135 K€	94 K€	073	0 K€	0 K€
66			074	2160 K€	3055 K€
67	3 K€	14 K€	075	1 K€	15 K€
68	1 K€	1 K€	077	0 K€	3 K€
Total	3331 K€	3110 K€	Total	3331 K€	4 225 K€

Section de fonctionnement 2024	dépenses	recettes	solde
Résultats propres à l'exercice	3 110 160,65 €	3 174 327,67 €	64 167,02 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	1 035 153,96 €	1 035 153,96 €
Résultat à affecter			1 099 320,98€

PM

**Les éléments ont été communiqués aux membres du CS pour analyse. La synthèse ci-dessous détaille le CFU par chapitres :**

D	BP 2024	Réel 2024	R	BP 2024	Réel 2024
040	50 k€	41 k€	001	102 k€	102 k€
20	20 k€	0k€	040	209 k€	209k€
21	928 k€	425 k€	10	540 k€	575 k€
27	0 k€	0 K€	13	145 k€	331 K€
Total	698 K€	466 K€	Total	998 K€	1116 K€

Section de fonctionnement 2024	dépenses	recettes	solde
Section d'investissement 2024	dépenses	recettes	solde
Résultats propres à l'exercice	466 513.87 €	1 116 132.96 €	649 619.09 €
Solde exercice antérieur	0.00 €	102 711.30 €	102 711.30 €
<b>Solde d'exécution</b>			<b>752 330.39 €</b>

Monsieur le Président MOREAU Philippe est invité à sortir de la salle pour le vote.

Le Président Monsieur ROUCHETTE Maurice

**CONSTATE**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du CFU du Syndicat Mixte relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser à l'état néant,

**ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Président, Monsieur ROUCHETTE Maurice invite les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis à voter.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Monsieur le Président reprend la présidence de ce conseil syndical et Monsieur ROUCHETTE Maurice annonce les résultats du vote.

Monsieur le Président remercie l'assemblée et propose l'affectation des résultats ci-dessous conformément à la validation du bureau

## AFFECTATIONS DES RESULTATS

Le résultat cumulé :	1 851 651,37€
Investissement en R001 Solde d'exécution de	752 330,39€
Fonctionnement en R002 Résultat de fonctionnement	1 099 320,98€

Proposition que les résultats soient affectés dans les mêmes sections.

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis Est Loiret sont invités à VOTER.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

### 2- Plan d'équipement.

Monsieur le Président rappelle que lors du DOB (Débat d'orientations Budgétaires) du 12 mars 2025 nous avons présenté le tableau prévisionnel des équipements 2025 sans remarque ou ajustement demandé ainsi que le tableau des effectifs qui a été délibéré lors de la dernière séance du Conseil Syndical du 12 mars 2025.

Monsieur le Président MOREAU Philippe redonne lecture des principaux engagements.

AUTOMOBILE	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention
Pôle Auto-Ponçage	486 K€	OPCO Mobilité	Oui	243 k€ accordés
Véhicules pédagogique-Zone Diagnostic-IT	127 K€	OPCO Mobilité	Oui	76 k€ en attente
ENFANCE	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Aménagement Montargis	610 K€	Région Centre	oui	305 k€ accordés
ESTHETIQUE	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Aménagement	54 K€	Région Centre	oui	26 k€ en attente

TOUTES SECTIONS	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention
Aménagement + IT	173 K€	Région Centre	Oui	97 k€ en attente
Matériel Handicap	4 K€	OPCO EP	Oui	2 k€ accordés

COIFFURE	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Tablette salon	6 K€	OPCO EP	oui	3 k€ accordés

TOUTES SECTIONS	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Aménagement Gien	316K€	Région	Non	En attente de 174 k€

TOUTES SECTIONS	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Achat Villemandeur	1805 K€	Région	Non	En attente de 902 k€

Coût actuel de la location 140k€, Echéances 55k€ sur 25 ans → la baisse des taux diminuera cette valeur et sera confirmée lors de de ma potentielle aide. l'attribution

Le Président MOREAU Philippe invite l'assemblée à VOTER.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité le plan d'équipement.

### 3- Vote du Budget Primitif 2025 : Fonctionnement

Monsieur le Président présente les tableaux récapitulatifs des différentes sections en dépenses et en recettes concernant le vote du Budget Primitif 2025 en fonctionnement. Le détail des différentes dépenses a été présenté lors du DOB. Le détail par ligne a

été envoyé aux membres du CS et Monsieur le Président propose de délibérer aux chapitres.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité de **VOTER** aux chapitres.

epenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP-DMI 2024	BP 2025	Chapitres budgétaires	BP-DMI 2024	BP 2025
11- Charges à caractère général	966 100,00 €	986 400,00 €	002- Résultat reporté	1 035 153,96 €	1 089 320,96 €
12- Charges de Personnel et frais	2 000 000,00 €	2 158 100,00 €	13- Remboursement sur rémunération	63 000,00 €	66 000,00 €
42- Opérations d'ordre de transfert	209 730,00 €	300 000,00 €	042- Opérations d'ordre de transfert	50 000,00 €	55 000,00 €
5- Autres charges de gestion	135 000,00 €	135 000,00 €	70- Produits des services et ventes diverses	22 000,00 €	22 500,00 €
6- Charges financières	0,00 €	0,00 €	74- Dotations et participations	2 160 684,09 €	2 350 179,02 €
7- Charges spécifiques	3 000,00 €	30 000,00 €	75- Autres produits de gestion courante	991,51 €	15 000,00 €
8- Dotations aux provisions	1 000,00 €	1 000,00 €	77- Produits spécifiques	0,00 €	3 000,00 €
			78- Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €
Total Dépenses	3 331 830,00 €	3 611 000,00 €	Total Recettes	3 331 830,00 €	3 611 000,00 €

**Monsieur le Président MOREAU Philippe invites les membres du Comité Syndicale à VOTER les chapitres pour les dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 11 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 12 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 42 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 65 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 66 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 67 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 68 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

**Monsieur Le Président MOREAU Philippe invites les membres du Comité Syndicale à VOTER les chapitres pour les recettes de fonctionnement :**

Chapitre 002 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 13 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 042 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 70 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 74 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 75 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 77 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.  
 Chapitre 78 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

### 3- Vote du Budget Primitif 2025 : Investissement.

Monsieur le Président MOREAU Philippe présente les tableaux récapitulatifs des différentes sections en dépenses et en recettes concernant le vote du Budget Primitif 2025 en investissement. Le détail des différentes dépenses a été présenté lors du DOB. Le détail par ligne a été envoyé aux membres du Comité Syndicale et Monsieur MOREAU Philippe propose de délibérer aux chapitres.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité de **VOTER** aux chapitres.

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP-DM 2024	BP 2025	Chapitres budgétaires	BP-DM 2024	BP 2025
10- Opérations d'ordre de transfert	50 000,00 €	55 000,00 €	001- Solde d'exécution	102 711,30 €	752 330,39
20- Immobilisations incorporelles	20 000,00 €	20 000,00 €	040- Opération d'ordre de transfert	209 730,00 €	300 000,00
10- Immobilisations corporelles	928 000,00 €	1 417 330,39 €	10- Dotations, fonds divers et réserves	540 000,00 €	80 000,00
			13- Subventions d'investissement	145 558,70 €	360 000,00
Total Dépenses	998 000,00 €	1 492 330,39 €	Total Recettes	998 000,00 €	1 492 330,39

**Monsieur le Président MOREAU Philippe invite les membres du Comité Syndicale à VOTER les chapitres pour les dépenses d'investissement :**

Chapitre 040 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Chapitre 20 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Chapitre 21 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

**Monsieur Le Président MOREAU Philippe invite les membres du Comité Syndicale à VOTER les chapitres pour les recettes d'investissement :**

Chapitre 001 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Chapitre 040 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Chapitre 10 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Chapitre 13 : Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

### 3- Vote du Budget Primitif 2025.

Vu l'exposé du Président MOREAU Philippe lors du débat d'Orientation Budgétaire du 12 mars 2025.

Vu l'équilibre respecté en fonctionnement et en investissement.

Vu la section de fonctionnement arrêtée, tous mouvements confondus à :

- ✓ 3 611 000 €, équilibrée en charges et en produits.
- ✓ 1 492 330 €, équilibrée en charges et en produits.

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis EST LOIRET sont invités à VOTER pour confirmer le vote aux chapitres confirmant le global.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

Monsieur le Président remercie l'assemblée des votes et de sa confiance, je remercie Carla pour l'exécution et la préparation de ce budget 2025.

Monsieur le Président MOREAU Philippe profite de l'occasion pour annoncer qu'une réunion a été programmée avec la région pour expliquer de nouveau les rumeurs de malversation proférées dans la presse en 2024.

Question de Madame GROENEWEG Elizabeth : Il y a toujours une plainte déposée contre X ?

Réponse de Monsieur MOREAU Philippe : Oui l'enquête cours toujours.

Monsieur le Président MOREAU Philippe se réjouit que les comptes validés par la TM, la rigueur de l'organisation sanctionnée par le label QUALIOP1 et la levée de toutes les interrogations de la DREETS lors de son audit, cela récompense le travail de la Direction et de toute l'équipe qui apportent quotidiennement leur contribution au CFA. La conscience de certains devrait rendre des comptes, comme je le fais à chaque séance, de la conséquence de leurs propos si le travail de l'équipe des demandes de subventions 2025 est remise en cause !

### 4- Délibération de mise à disposition du matériel pédagogique.

Monsieur le Président MOREAU Philippe rappelle les tarifs de la formation continue :

- ⬇ CAP 1 AN = 5 000€
- ⬇ MC = 5 000€
- ⬇ Bac Pro = 4 000€ par année de formation
- ⬇ BTS = 4 000€ par année de formation

Le CFA pourra proposer une location de salle ou la mise à disposition du matériel pédagogique d'un plateau technique aux entreprises avec une tarification participant à l'amortissement, l'obsolescence des matériels utilisés.

- ⬇ Automobile = 1 500€ par jour.

- + Coiffure = 800€ par jour.
- + Service à la personne = 600€ par jour.

Les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis Est Loiret sont invités à VOTER.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

#### 5- Points par délégation.

Monsieur AMAL Anas annonce que la journée porte ouverte c'est bien passée que nous avons eu 500 visiteurs.

Que le début des travaux commence à Montargis jusqu'à fin août et sur le site de Villemandeur la zone de ponçage du 14/04 au 18/04.

#### 6- Questions diverses.

Monsieur le Président met fin à la séance car il n'y a aucune question.

Séance levée à 19 heures 03.

**SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU  
CFA EST-LOIRET**  
3 Rue Cyrille Robert  
45200 MONTARGIS  
Tél. 02 38 98 05 92  
<http://cfa-montargis.com>

Le Président,

Philippe MOREAU

Le secrétaire de séance,

DUPORT Jean-François.